

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 44 (1956)

Heft: 839

Artikel: Education surveillée : mesures prévues par le Code pénal et le Code civil suisses et leur application à Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-268793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...A GENÈVE

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES
GENÈVE

Formation professionnelle
d'assistantes et d'assistants sociaux
Des auditeurs sont admis
à tous les cours

ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES
ÉCOLE DE LABORANTINES
Sections d'assistantes de médecins
et de technique du secrétariat
Programmes et renseignements: Malagnou 3

Cours pour infirmières
d'hygiène sociale

5 janvier - 30 juin 1957

organisé par l'Ecole d'Études Sociales
et la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse
Renseignements: Malagnou 3 - Genève
Tél. 36 80 90

SECRÉTAIRES

soyez modernes
apprenez la

STÉNOTYPIE

GRANDJEAN

Prise de discours -
Courrier - Séances
de Conseils - Cours
Enseignement.

ÉCOLE BURKLEN

à GENÈVE - Vieux-Collège 9
Téléphone 25 89 33



Choisissez à coup sûr.
choisissez...
Westinghouse

La machine à laver automatique idéale

et l'armoire frigorifique PARFAITE

AGENCE OFFICIELLE POUR GENÈVE

BORNET S. A.

8, rue de Rive - Téléphone 25 02 50

Le spécialiste de tous appareils ménagers



**DROGUERIE
DU MOLARD**

PLACE DU MOLARD 3

LE FRIGO SIBIR

sera toujours le meilleur!

2 modèles: 40 l. 295 Frs.

60 l. 400 Frs.



LA MAISON DU THÉ

Importe directement ses réputés 1. Tour de l'Île - Genève
DIXON'S CEYLON TEAS Service à domicile

BROSSERIE W. SCHUBNELL

Brosserie pour la toilette et le ménage
6, rue Winkelried - Genève - Tél. 32 20 73

BOULANGERIE - PATISSERIE
ROBERT

EAUX-VIVES 16

GENÈVE

Education surveillée

Mesures prévues par le Code pénal et le Code civil suisses
et leur application à Lausanne

M. Francis Krafft a fait une étude des mesures prévues par le code civil et le code pénal suisses dans les cas d'éducation surveillée, telles qu'elles sont appliquées à Lausanne.

Il y a trois possibilités offertes aux autorités judiciaires qui ont décidé de mettre un enfant sous surveillance: on le place dans une maison d'éducation, on l'installe dans une famille digne de confiance, ou l'on recourt à une personne qualifiée qui surveille l'enfant laissé dans sa propre famille.

M. Krafft a soumis des questionnaires à de nombreux surveillants judiciaires, afin de recueillir leur avis sur ce système. Les surveillants disposent d'une grande autorité, mais ils se heurtent à un certain nombre de difficultés:

1. La famille peut avoir une attitude hostile, prendre le parti de l'enfant, contre le surveillant, la tâche éducative est alors bien compromise; ou bien la famille peut garder une attitude indifférente et ne pas seconder le surveillant; ce qu'il faudrait obtenir, c'est la collaboration.

2. L'enfant ou le jeune homme est, soit à l'école, soit en apprentissage; il convient alors d'établir des contacts utiles avec le maître ou le patron; lorsque le jeune homme se trouve dans un milieu professionnel nombreux, il arrive que le contremaître ne seconde pas le surveillant et que les camarades nuisent à l'action éducative.

3. Le problème le plus délicat est celui des

loisirs; nombreux sont les surveillants dévoués qui amènent le jeune homme chez eux, qui l'entourent, qui s'occupent de lui le dimanche; si la chose n'est pas possible, il faut encourager le jeune homme à fréquenter un groupement de jeunesse, éclaireurs, groupes de jocistes ou d'unions chrétiennes, etc.

Pour rendre plus aisée et plus efficace la tâche des surveillants judiciaires, ils devraient avoir l'occasion de se rencontrer entre eux, d'échanger leurs expériences afin de s'éclairer les uns les autres sur les meilleures méthodes.

Il faut beaucoup compter sur les infirmières scolaires, qui peuvent se présenter facilement dans toutes les familles, sous un prétexte médical, qui peuvent donner de bons conseils dont on ne prendra pas ombrage et qui ont plus de chance d'être suivis.

Les surveillants doivent naturellement être soigneusement choisis et ils ne devraient être désignés par l'autorité judiciaire qu'après des entretiens préalables.

Mieux qu'un unique surveillant masculin, il serait utile, quand on le peut, de désigner un couple, élément éducatif inestimable et qui apparaît comme un intermédiaire moins officiel que l'autorité.

Telles sont les différentes suggestions que M. Krafft a été amené à faire après l'enquête à laquelle il s'est livré.

Francis Krafft — L'Éducation surveillée — Travail effectué sous la direction de M. Veillard et présenté pour l'obtention du diplôme de l'Ecole d'études sociales à Genève.

L'OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

vous offre dans son magasin

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine

un grand choix de

tabliers, vêtements d'enfants,
lingerie

le linge beau et durable s'achète à
LA LINIERE
3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE
Linge de maison
Même un budget limité permet
d'acquiescer un trousseau de qualité

Le prix du lait

au Comité de l'Union syndicale suisse

Le 18 mai, le Comité de l'Union syndicale suisse s'est prononcé sur la décision du Conseil fédéral d'augmenter le prix du lait. Cette décision aura pour effet d'aggraver sensiblement les charges des ménages modestes, des familles nombreuses en particulier. De surcroît, elle ne manquera pas de donner une nouvelle impulsion à la hausse du coût de la vie. Le Conseil fédéral a cru devoir mettre l'augmentation du prix du lait et des produits laitiers à la charge des consommateurs. Le Comité syndical proteste contre cette décision, d'autant plus qu'elle implique un financement anticipé des mesures qu'appellera la surproduction, qui suivra inévitablement cette hausse du prix du lait.

Le Comité syndical confirme ses déclarations antérieures: les paysans doivent par-

ticiper, de manière équitable et appropriée, aux fruits de la prospérité... L'Union syndicale a d'ailleurs suggéré que la Confédération... contribue à la nécessaire amélioration des revenus agricoles, de ceux des petits exploitants de la plaine et de la montagne, avant tout par le versement de subventions directes et différenciées...

Le Comité syndical a également examiné le projet d'arrêté fédéral relatif à l'application du contrôle des prix... La compétence accordée aux cantons de supprimer ou d'assouplir les prescriptions en vigueur pour tout ou partie de leur territoire, aura pratiquement pour effet de priver prématurément les locataires de la protection dont ils ont encore besoin.

Revue syndicale suisse — No de mai 1956.

Pour votre intérieur et vos cadeaux

Grand choix de

Gravures anciennes

(scènes, cartes, oiseaux, fleurs)

GALERIE MURISSET

Molard 4 (2^{me} ét., asc.) Genève

Entrée libre

Envois à choix

Uniformes et recrutement des infirmières

Dans la revue néerlandaise *Endeavour*, publiée en anglais, dont nous avons cité de nombreuses informations, dès son premier numéro, nous trouvons encore les renseignements suivants:

Le problème de recrutement des gardes-malades est urgent, aussi ne doit-on rien négliger des détails qui pourraient détourner les jeunes candidates de la profession. On s'efforce de créer un uniforme qui soit attrayant à porter, moderne d'aspect et d'un prix modeste. La revue concernant l'aménagement des hôpitaux a traité le sujet, publiant des lettres d'infirmières et, au début de cette année, une exposition de modèles fut présentée à une assemblée de médecins et de nurses. On n'a pas pu tomber d'accord sur de nombreux points de détail.

Chaux-de-Fonds

FOYER D S R

Rue des Chemins-de-Fer 7

Genève

RESTAURANT DES FALAISES

Quai du Rhône 47

Lausanne

RESTAURANT LE CARILLON

Rue des Terreaux 22

RESTAURANT DE ST-LAURENT

Rue St-Laurent 2

Le Locle

RESTAURANT BON-ACCUEIL

Rue Calame 13

Neuchâtel

RESTAURANT NEUCHÂTELOIS

Faubourg du Lac 17

Nyon

RESTAURANT SANS ALCOOL D S R

Avenue Viollier 11

Pesieux

PENSION D S R

Rue du Château 12



dans les restaurants du
DSR
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

CANTON DE VAUD

Ententes et nappes de Gruyère
Toiles et tissages à la main

Art Rustique Suisse

H. CUÉNOUD

Av. du Théâtre 1

vis-à-vis du Théâtre

Tél. 22 31 20

Lausanne

Travail artisanal du pays

Blouses paysannes

Pailles tessellées

Poteries et bois sculptés

Grand choix de foulards imprimés

avec plan de Lausanne et autres

Santons suisses et valaisans

Ecole d'assistantes sociales
et d'éducatrices - Lausanne

Fondation Gustave Curchod

L'Ecole prépare aux carrières d'assistantes sociales, secrétaires d'œuvres sociales, monitrices et directrices (maisons d'éducation, orphelinats, homes, asiles).
Formation d'éducatrices: jardinières d'enfants, institutrices d'enseignement privé.

Ch. de Verdonnet 1 Tél. 23 02 18

La directrice reçoit sur rendez-vous

Spécialité: La fiche comptable

Imprimerie Th. Ebechard



LAUSANNE

Terreaux 8

Téléphone 22 33 83

Parfumerie de l'Etoile

Soins de beauté - Manucure

30, rue des Deux-Marchés - VUEVE

Mlle J. GUERRY Tél. 51 13 7

ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES

Tous les lundis à 13 h. 55:

La femme chez elle.

Mercredi 11 juillet à 18 h. 40:

Enfants en danger — enquête d'Yvette Z'Graggen, dernière émission de cette série.

Jeudi 12 juillet à 18 h. 10:

Magazine estival de la femme — Auriez-vous choisi ce métier: juge de paix? interview de Noëmi Wattin par Mme Basch-Rigon — Et bien chantez maintenant! — Le Giraudoux que j'ai connu, quelques souvenirs de Denise Bourdet présentés par Dominique Fabre — Une voix aimée de Giraudoux, Louis Jouvett, dans Ondine.

Jeudi 19 juillet à 18 h. 10:

Magazine estival de la femme — Auriez-vous choisi ce métier? M. H. de Stadelhofen vous présente Maria de Rezend, traductrice — Et bien chantez, maintenant! — poèmes de leurs vingt ans, R.-L. Pichaud et Ma Provence, souvenirs de Marie Mauron.

CONFÉRENCES ET CONGRÈS

Lundi 2 juillet

Berne: Dählhölzli, 20 h. 15 — Section suffragiste bernoise, rencontre d'été, rapports sur les séances de Lausanne, Genève, Fribourg, Venise.

Du 1^{er} au 14 juillet

Crêt-Bérard (Vaud): Comité exécutif de l'Alliance universelle des unions chrétiennes féminines, sous la présidence de Miss Isabel Catto.

Du 9 au 17 juillet

Genève: Palais Wilson, XIX^e Conférence internationale de l'Instruction publique: inspection de l'enseignement et enseignement des mathématiques.

8-12 juillet

Montréal (Canada): Congrès de la Fédération des femmes de carrières libérales et commerciales.

3-10 août

Paris: Congrès de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités.

5-10 août

Munich (République fédérale d'Allemagne): Conférence internationale du Service social. Thème général: L'industrialisation et la famille.